

BORDEREAU DES COTISATIONS

VOS INFORMATIONS

Collectivité / Établissement public :

SIRET :

Périodicité : mensuelle trimestrielle annuelle

Période concernée :

VOS COTISATIONS 2022

AGENTS CONCERNÉS	EFFECTIFS SALARIÉS	MONTANT RÉMUNÉRATIONS BRUTES
Agents affiliés à l'IRCANTEC (titulaires et contractuels affiliés au régime général)		
Agents affiliés à la CNRACL		
ASSIETTE DE LA COTISATION EN EUROS		
Cotisation obligatoire et additionnelle <i>articles L452-25 à L452-32 du code général de la fonction publique délibération 2021-D-40 du 30 novembre 2021</i>		
NATURE DE LA COTISATION	TAUX	MONTANT
Cotisation obligatoire	0,80%	
Cotisation additionnelle	0,30%	
Pour les collectivités et établissements publics affiliés ayant adhéré au service de médecine préventive <i>délibération 2022-D-14 du 25 mars 2022</i>		
Cotisation additionnelle service de médecine préventive	0,43%	

TOTAL À MANDATER

certifie exact et arrête la somme de

Merci de préciser sur votre mandat en objet : « cotisations CDG - période concernée »
Transmettre ce bordereau à l'adresse : cotisations@cdg28.fr

RÉFÉRENCE MANDATEMENT	BORDEREAU	MANDAT N°

l'ordonnateur

date :

cachet et signature :



Engagé dans une démarche éco-responsable, le Centre de gestion d'Eure-et-Loir met à votre disposition des formulaires interactifs en noir & blanc pour vous accompagner à limiter les impressions couleurs.

Centre de gestion
de la fonction publique d'Eure-et-Loir
9, rue Jean Perrin
28600 Luisant

courriel : cotisations@cdg28.fr

Trésorerie Paierie départementale
3, Place de la République - 28019 Chartres cedex

RIB : 30001 00284 C2820000000 97
IBAN : FR 70 3000 1002 84C2 8200 0000 097
BICS : BDFEFPCCCT